



LE PRÉCURSEUR

Pour semer la joie et l'espoir

Depuis 1920

JAPON

CRAINdre OU
COMPRENDRE ?

CANADA

LAÏCITÉ :

- OUTIL DE PAIX SOCIALE ?
- CHANCE POUR L'ÉVANGÉLISATION ?

DOSSIER

**UN VIVRE-ENSEMBLE
HARMONIEUX**



INTENTIONS MISSIONNAIRES

JUILLET 2012

Pour que les volontaires chrétiens, présents dans les territoires de mission, sachent témoigner de la charité du Christ.

AOÛT 2012

Pour que les jeunes, appelés à suivre le Christ, se rendent disponibles pour proclamer et témoigner de l'Évangile jusqu'aux extrémités de la terre.

SEPTEMBRE 2012

Pour que les communautés chrétiennes se rendent disponibles à l'envoi de missionnaires, prêtres, laïcs, et augmentent leur soutien concret en faveur des Églises les plus pauvres.

MESSES OFFERTES À VOS INTENTIONS DANS LES PAYS SUIVANTS :

Janvier: *Canada*

Février: *Cuba*

Mars: *Philippines*

Avril: *Haïti*

Mai: *Canada*

Juin: *Bolivie*

Juillet: *Malawi et Zambie*

Août: *Hong Kong et Taïwan*

Septembre: *Madagascar*

Octobre: *Pérou*

Novembre: *Japon*

Décembre: *Canada*



LE PRÉCURSEUR

Revue missionnaire publiée par les Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception

Nos bureaux

Presse Missionnaire MIC
120, place Juge-Desnoyers
Laval (Québec) Canada H7G 1A4

Téléphone: (450) 663-6460

Télécopieur: (450) 972-1512

Courriel: leprecurseur@pressemic.org

Site Internet: www.soeurs-mic.qc.ca

Directrice

Marie-Paule Sanfaçon, m.i.c.

Adjointe à la direction

Carole Guévin

Rédaction

Marie-Paule Sanfaçon, m.i.c.

Claudette Bouchard, m.i.c.

André Gadbois

Révision / Correction

Gilberte Bleau, m.i.c.

Suzanne Lachapelle

Animation & Promotion

Thérèse Chabot, m.i.c.

Gemma De Grandpré, m.i.c.

Thérèse Lebeau, m.i.c.

Service aux abonnés

Michelle Paquette, m.i.c.

Deborah Sundborg

Comptabilité

Thérèse Déziel, m.i.c.

Germaine Pérusse, m.i.c.

Conception graphique et infographie

Caron Communications graphiques / Millennium concept & design

Imprimerie

Solisco

Couverture

"Women Wisdom Dancing",
par Mary Southard, csj

Équipe éditoriale

Louisa Nicole, m.i.c.

Léonie Therrien, m.i.c.

André Gadbois

Véronique Martel

Reçus aux fins de l'impôt

Enregistrement:

NE 89346 9585 RR0001

Presse Missionnaire MIC

Dépôts légaux

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 0315-9671

Membre de l'Association canadienne des périodiques catholiques (ACPC)

Abonnement (4 numéros)

à l'unité: 4 \$ (frais d'expédition en sus)

au Canada: 1 an: 12 \$

aux États-Unis: 1 an: 18 \$ us

à l'étranger: 1 an: 25 \$ CAN

Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques, qui relève du Patrimoine canadien.

Canada

Convention de la poste-publications
n° 40064029

SOMMAIRE

VOL. 55, N° 3 | JUILLET • AOÛT • SEPTEMBRE 2012

RUBRIQUES

VIE SPIRITUELLE

4 Il ne portait aucun signe distinctif — André Gadbois

CULTURES ET MISSION

6 L'Église en mouvement — Jacinthe Lafrance

RENCONTRE

8 Anselm Grün — Carole Guévin

NOUVEAUTÉ

10 Lancement du Web — Véronique Martel

DOSSIER

UN VIVRE-ENSEMBLE HARMONIEUX

11 Laïcité: outil de paix sociale? Chance pour l'Évangélisation? — Micheline Laguë, m.i.c.

14 Craindre ou comprendre? — Louisa Nicole, m.i.c.

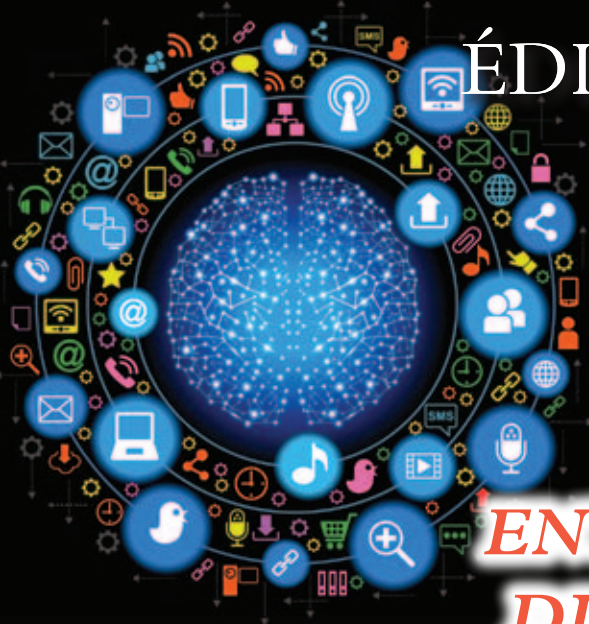
16 Le processus de laïcisation au Québec. Un peu d'histoire — Louise Melançon

À PROPOS DES MIC

18 Cœurs en liberté — Léonie Therrien, m.i.c.

20 Carrefour d'entraide — Marie-Paule Sanfaçon, m.i.c.

ÉDITORIAL



ENTRER EN DIALOGUE

La mondialisation a accentué le pluralisme et la sécularisation de la société dans laquelle nous vivons. Ces changements suscitent une prise de conscience et une profonde remise en question. Il est difficile de se situer pour ceux et celles qui sont nés à une époque où les valeurs chrétiennes étaient à leur apogée. Notre monde intérieur est ébranlé et nous nous posons des questions. La commission Bouchard-Taylor et ses accommodements raisonnables n'ont pas réussi à apaiser les inquiétudes ni à faire l'unanimité. Comment vivre ensemble de façon harmonieuse? La laïcité permettrait-elle de faire émerger une société juste et égalitaire? Tels sont les enjeux de notre société postchrétienne. Et il n'y a pas de solution simple.

Nous sommes à une époque charnière où nous devons décider de ce que nous voulons transmettre et selon quelles valeurs nous désirons vivre. La plupart de nos villes, villages, rues, bâtiments portent des noms de saints. Notre langue est cousue d'expressions typiques telles que grand'messe du hockey, chemin de croix de la caisse de dépôt. Il s'agit de notre patrimoine, de notre héritage. L'harmonie ne sera possible que si tous reconnaissent les valeurs fondamentales de tolérance, d'égalité et de fraternité et acceptent d'être coresponsables de la vie en société.

Dans ce numéro, nous avons mis l'accent sur la laïcité et ses implications. Sr Micheline Laguë nous aide à saisir les enjeux de la laïcité pour *rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu*¹. Louise Melançon nous explique qu'il serait illusoire de considérer la laïcité sans tenir compte du contexte historique, social et culturel. Ce n'est pas une réalité abstraite, nous dit-elle, la laïcité prend forme en fonction de l'évolution d'une société. D'ailleurs, nous pouvons le constater dans l'écrit de Sr Louisa qui nous donne le profil de la laïcité au Japon et en France.

Pour un *Vivre-ensemble harmonieux*, c'est à chacun, chacune d'entrer en dialogue avec l'autre afin de mieux le comprendre et de partager ses aspirations dans un climat de coresponsabilité. Le Christ ne portait aucun signe distinctif, mais il agissait, nous rappelle André Gadbois.

Bonne lecture!

¹ Lc 20,25

Mirre-Paule Sanjean, m.i.c.

LE CARNET DE DÉLIA

À une époque où on ne parlait guère au Québec de séparation entre l'Église et l'État, Délia Tétreault se préoccupait avant tout des intérêts de Dieu et du bonheur des personnes. Elle cherchait à rendre service à la fois à l'Église et à la société. Quelques extraits de ses lettres à ses missionnaires en Chine vous en convaincront.

Par les enfants, on atteint les populations entières. Sur cela, je vous dirai: n'épargnez rien pour donner à vos enfants pensionnaires, externes et orphelines, une formation foncièrement chrétienne. Apprenez-leur à raisonner, à juger sainement les choses, à savoir vouloir, à se vaincre; enfin à se conduire en toute circonstance d'après la foi et la raison – la raison dirigée par la foi. – Si vous arriviez à faire de vos élèves des femmes de volonté et de dévouement, quel service vous rendriez à la société et à la religion!
(29 novembre 1924)

Que les Sœurs chargées des classes des orphelines et de l'école du St-Esprit s'appliquent à comprendre toujours mieux la grandeur et l'importance de leurs saintes fonctions... Quel apostolat fructueux elles exerceront même sans sortir de leur couvent, si les élèves et les orphelines, en quittant votre maison, emportent l'amour de la prière, la dévotion envers la sainte Vierge, la peur de l'apparence même du mal et cette délicatesse de conscience qui leur fasse respecter les droits d'autrui et leur inspire l'horreur de la moindre duplicité; quels services vous aurez rendus à l'Église et à la société! (1918)

Faire connaître le bon Dieu à ces pauvres petites, leur apprendre à prier, à travailler, leur donner un peu d'instruction, de l'éducation, et aussi un peu de bonheur... quelle œuvre agréable à Dieu et utile à la société!
(26 février 1928). ☺

La Cause Délia-Tétreault
Nouvelle adresse courriel:
causedetetreault@gmail.com



IL NE PORTAIT AUCUN SIGNE DISTINCTIF

Devant les dérapages du religieux et le processus général d'effritement de toute l'existence, l'Humanité a un besoin urgent de Jésus et de laïcité.

André Gadbois

¹ L'auteur
Photo: M.-P. Sanfaçon, m.i.c.

Il ne portait aucun signe distinctif, n'avait fréquenté aucune école rabbinique, ne s'était affublé d'aucun titre clérical. Il a fustigé le formalisme religieux de son époque et dénoncé tous les profiteurs qui rôdaient autour du temple. Il a refusé d'être associé à ceux qui détiennent le pouvoir et menacent au nom d'une quelconque divinité. Parfois, il se présentait à la synagogue pour se nourrir de la Parole du premier testament. Il a ébranlé les autorités religieuses de son temps en se réclamant du prophète Amos : *Ce n'est pas la peine de célébrer vos sacrifices ! Je ne veux plus entendre vos cantiques, ils me cassent les oreilles... Car ce que je veux, dit Dieu, c'est que la justice coule comme un torrent intarissable* (Am 5,23-24). Il a déclaré qu'*il faut rendre à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu* (Lc 20,25). Il a affirmé

en pleine place publique que la religion est au service de l'homme et non l'inverse. Il a écarté la couronne de ses projets, ce qui a plu à un César timoré. Et comme le religieux et le politique n'étaient pas séparés, ils se sont alliés, chacun selon ses intérêts respectifs, pour l'éliminer et avoir la paix. On le nomme dans l'histoire de l'Humanité Jésus de Nazareth, le Christ, le prophète de Nazareth. *Un homme libre qui a vécu au cœur des villes Avec ce petit cœur fragile Qui aimait tant et tant et tant.*¹ Et cet homme vivait comme un laïc dans la société, rempli d'un *Dieu vivant, désirant, gracieux, nourrissant et enivrant comme le pain et le vin, ardent comme un berger ou un fiancé.*² Un laïc discret, attentif au prochain, recherchant sans cesse la justice et la réconciliation. Un laïc livré à la réussite de l'Humanité. Un critique du

Jésus fut rarement là où on l'attendait, où c'était prévu, où il aurait pu donner un show.



pouvoir, du divertissement qui endort, de la richesse qui produit guerre et pauvreté. Car lui était pauvre, doux, compatissant, juste, miséricordieux, faiseur de paix.

Dans une société où, avec raison, nous nous méfions du religieux et de ses dérapages, l'Humanité a besoin d'un laïc comme ce Jésus de Nazareth et besoin de laïcité. La laïcité n'implique pas la disparition de la religion de l'espace public. L'État est une institution humaine, le résultat d'un développement historique, le produit du travail des femmes et des hommes désireux de bien vivre ensemble sur un même territoire. L'État n'est plus sacré parce que *la culture politique moderne ne lui reconnaît plus la compétence de nous dire si un dieu existe ou non. L'État ne sait pas et ne peut pas savoir s'il y a une vie ou non après la mort. L'État n'a finalement pas la compétence nécessaire pour nier le sacré au nom de la science... Il en résulte que l'État laïque ne se fait le promoteur d'aucune conviction en matière religieuse, pas plus l'athéisme qu'une croyance religieuse, et n'en favorise aucune.*³

LE RÊVE EST PERCHÉ HAUT

Jésus fut rarement là où on l'attendait (par exemple au temple), où c'était prévu (donc avec les purs, les forts, les gagnants), où il aurait pu donner un show. Il se déplaçait, prenait la route, observait et consacrait tout le temps nécessaire à la personne rencontrée. Il préférerait les rencontres aux réunions. Jésus avait le rêve perché haut, pour reprendre une expression de Richard Séguin: *il désirait que ce peu et ce beaucoup que nous sommes, bonté et méchanceté, paix et guerre, révolte et douceur*⁴ deviennent conscients en nous et soient utilisés comme des outils de Pentecôte. Jésus avait une visée de développement et de rapprochement qu'il tenait de Celui qu'il appelait «Abba». Le développement de la dignité et des ressources de chacun et chacune. La mise en commun pour qu'aucun(e)

ne se perde. Quel merveilleux défi pour les chrétiennes et les chrétiens que de se redéfinir dans une société laïque: se redéfinir non en fonction de l'Église, du passé et de la doctrine, mais en fonction des pauvres négligés par l'institution politique, du partage de l'environnement menacé et de l'audacieuse Parole du prophète de Nazareth! Se redéfinir en fonction du projet de Dieu notre Père.

*Sans valeur transcendante à laquelle se raccrocher, sans modèle de société à poursuivre, sans vie exemplaire à imiter, chacun est réduit à l'étroitesse de sa quotidienneté... Ce que nous vivons, c'est un processus général d'effritement de toute l'existence.*⁵ Pourquoi vivre? Comment vivre ensemble? Des questions incontournables et angoissantes qu'hommes et femmes d'un Québec laïque se posent... et auxquelles les chrétiennes et chrétiens peuvent apporter des morceaux de réponses en autant que leur foi redevienne gaillarde et aventureuse... loin de la secte timorée et de la religiosité égoïste. ∞

¹ DOR, Georges, *Entre autres...* (disque Gamma) GS122

² PRÉGENT, Y., dans *Société laïque et christianisme*, GRAND'MAISON, J., Novalis 2010 p. 165

³ ROCHER, Guy, *Le Québec en quête de laïcité*, Écosociété 2011, p. 24-25

⁴ SARAMAGO, José, *L'évangile selon Jésus-Christ*, Seuil 1993, p. 67

⁵ PIOTTE, Jean-Marc, *La communauté perdue*, VLB 1987, p. 127



L'ÉGLISE

Le pape Benoît XVI a nommé Monseigneur Christian Lépine pour remplacer le cardinal Jean-Claude Turcotte à l'archevêché de Montréal.

Jacinthe Lafrance



Mgr Christian Lépine

Photo: diocèse de Montréal

La nomination au titre d'archevêque de Montréal venait, en mars dernier, compléter le tableau épiscopal qu'on peut escompter connaître au service de l'Église du Québec pour plusieurs années à venir. Avant de nommer Mgr Christian Lépine à la succession du cardinal Jean-Claude Turcotte, le Saint-Siège avait déjà procédé à huit nominations d'évêques diocésains dans la province, en un peu plus d'un an. Un tour de force que celui de trouver autant d'hommes qualifiés pour la fonction et dotés d'assez de foi et d'espérance pour accepter de s'y engager dans le contexte actuel.

Car la tâche n'est pas simple. Dans l'Église de Montréal, Mgr Lépine doit faire face à des défis semblables à ceux de ses confrères, mais dans des proportions souvent décuplées. Si la transfiguration d'une Église en émergence nourrit l'espérance des croyants, il reste que la gestion des ressources humaines et matérielles décroissantes, l'adaptation à la laïcité et aux relations interreligieuses, le poids des scandales qui font surface de même que les visions d'Église qui s'entrechoquent ne résument souvent que la partie visible de l'iceberg.

Très sollicité par les médias à cause de leur forte présence dans la métropole, l'archevêque a un travail des plus exigeants. Il doit savoir se montrer à l'écoute des souffrances du monde contemporain et y apporter une parole évangélisatrice en terre de mission, car c'est bien ce qu'est devenue la société québécoise d'aujourd'hui.

Mgr Lépine devra puiser à même son expérience de pasteur et d'enseignant pour se faire le rassembleur de l'Église de Montréal et la garder en union avec les autres Églises locales. On le dit simple et discret; les entrevues données au moment de sa nomination ont, en effet, révélé une personnalité humble, patiente et attachée à un enseignement chrétien centré sur l'amour de Dieu pour l'être humain.

Aîné d'une famille de cinq enfants, Christian Lépine a été ordonné prêtre le 7 septembre 1983 à Montréal, après des études en théologie à l'Université de Montréal. Comme prêtre, il alterne le service pastoral en paroisse et les études en philosophie à Rome. Puis, en 1996, il accepte la direction du Secrétariat du cardinal Turcotte. Deux ans plus tard, il est appelé au Vatican pour travailler à la Secrétairerie d'État, puis à la Congrégation pour le Culte divin de 1998 à 2000.

De retour au Canada, il a été directeur du Grand Séminaire de Montréal jusqu'en 2006. Il est ensuite nommé curé de deux paroisses à Repentigny, Notre-Dame-des-Champs et Purification-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie et y exercera son ministère pendant cinq ans, jusqu'à son ordination épiscopale. Il est devenu évêque auxiliaire le 10 septembre 2011, à l'aube de son 60^e anniversaire de naissance, avant d'accéder au siège de l'archevêque six mois plus tard. Le diocèse de Montréal compte une population catholique de près d'un million et demi de personnes réparties dans 214 paroisses et missions. ∞

...EN MOUVEMENT



Le Congrès eucharistique international - Dublin 2012

En juin 2008, s'adressant aux participants de la messe de clôture du 49^e Congrès eucharistique international (CEI) à Québec, le pape Benoît XVI déclara : « Je vous invite tous à vous unir à moi afin de prier pour le succès du prochain congrès qui aura lieu en 2012, à Dublin ». Ainsi débutait cette aventure d'espérance pour l'Église d'Irlande qui a accueilli la communauté universelle des fidèles catholiques du 10 au 17 juin 2012.

Le 50^e Congrès eucharistique international coïncide avec le 50^e anniversaire du concile Vatican II. Moment de renouveau et d'approfondissement de l'Église et de sa compréhension en tant que Corps du Christ et peuple de Dieu, il allait de soi que le thème du congrès s'en inspire. Tiré de la constitution de l'Église *Lumen Gentium*, le thème *L'Eucharistie: communion avec le Christ et entre nous* proclame que le Christ est la lumière des nations.

Chaque jour du congrès a été marqué par une catéchèse, un témoignage et une célébration. Les participants ont pu choisir parmi une panoplie d'ateliers et d'entretiens dont quelques-uns étaient en français.

Des centaines de Canadiens ont participé à cet événement d'Église. « J'aurais souhaité qu'il y ait un peu plus de francophones, remarque Sr Doris Lamontagne, ceci étant dit, c'était une très belle délégation, car nous étions tout au plus 200 Canadiens à Guadalajara, en 2004 ». Pour plusieurs, les frais liés au voyage ont été dissuasifs.

De ce côté-ci de l'Atlantique, certaines communautés ont pris le temps d'assister à l'évènement à distance. De plus, ECDQ.tv diffusait quotidiennement les catéchèses en ligne.

« Avec tout ce qu'on vit en Église, retrouver le sens de la communion ecclésiale importe plus que jamais », observe Sr Doris. Comme l'indique le site internet CEI 2012 : « Dans l'Eucharistie, nous sommes invités à un acte personnel de rencontre avec le Seigneur qui s'est donné pour nous, en Parole et Sacrement. Cette rencontre ouvre la voie à de nouvelles relations par lesquelles nous sommes invités à nous engager dans une mission sociale dans laquelle, à notre tour, nous nous donnons aux autres. »



Jacinthe Lafrance

D'abord journaliste, elle œuvre dans l'univers de la rédaction et des communications en Église depuis une quinzaine d'années. Elle occupe les fonctions de rédactrice en chef de la revue *En Communion* et de responsable des communications, au diocèse de Nicolet. Comme pigiste, elle a offert une collaboration soutenue à *Présence Magazine* et à *L'aventure intérieure*, tout en prêtant sa plume à diverses publications. C'est sa première contribution au magazine *Le Précurseur*.

ANSELM GRÜN

On se demande parfois à quoi ressemblent les grands mystiques de nos jours, ces êtres d'intuition en contact avec le divin. Y a-t-il encore de ces grands penseurs qui scrutent l'âme humaine? L'auteure du présent article nous relate une rencontre immensément souhaitée.



Carole Guévin

Adjointe à la direction de la Presse Missionnaire MIC, Carole a vécu au Nicaragua et au Liban comme missionnaire laïque.

¹ www.psychologies.com/...
Anselm Grün

Anselm Grün
Photo: Jérôme Martineau

Être un mystique en 2012, qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire? Est-ce qu'une personne comme moi peut devenir mystique? Je me suis donc mise à lire avec passion plusieurs des livres d'Anselm Grün. Puis une idée me traversa l'esprit! Il fallait à tout prix établir un contact avec lui. Je me promis donc d'aller le rencontrer, à son monastère en Allemagne, où il réside, dès que j'en aurais la possibilité. Mais revenons au message de ce grand mystique.

DEUX TYPES DE FOI

Dans ses écrits, Anselm Grün tisse un lien indissociable entre la foi et la psychologie. Puisant aux sources de la tradition monastique des Pères du Désert et de la psychologie moderne, Anselm nous propose des modifications sensibles qui permettent d'adapter notre vie intérieure à notre réalité quotidienne. Pourquoi ces deux éléments vont-ils de pair? D'après l'auteur, *il y a deux types de foi: la foi saine, qui consolide la santé, et celle qui est une fuite devant la réalité et surtout devant notre propre réalité intérieure. La psychologie nous apporte donc une grande aide. Elle fait en sorte que le croyant n'occulte pas les mouvements de l'âme, la connaissance de soi. La fuite ne peut que le desservir. [...] Le rôle essentiel de la psychologie, c'est que le croyant soit authentique et qu'il ne se*

dissimule rien à lui-même. L'image de soi et l'image de Dieu sont indissociables, donc si on a une image de soi négative, malsaine, on a une mauvaise image de Dieu.¹

Jésus dit lui-même: *le Royaume de Dieu est en nous*. Le chemin d'accès à ce lieu de rencontre entre l'âme et son Créateur passe par la connaissance de soi. Un patient travail est exigé où Dieu demeure et où aucune blessure ne peut m'atteindre, je suis libre des jugements des autres, de leurs attentes. C'est dans ce lieu sacré, cet espace de silence, que se trouve mon moi authentique et originel.

Ah oui, j'oubliais! Père Anselm est venu pour la première fois au Québec en novembre dernier. J'ai eu cette chance inouïe d'avoir un court entretien avec ce théologien, mystique et psychothérapeute, qui est également directeur financier et chef du personnel (400 salariés) de l'abbaye de Münsterschwarzach, en Allemagne. Anselm Grün est un homme bienveillant, d'allure posée, à la pensée claire et au regard profond, qui séduit par son ouverture d'esprit. Pour Grün, la réaffirmation de valeurs universelles comme la générosité, la compassion, la tolérance est le premier pas vers la philosophie d'une mondialisation humaine. *Ne pas juger, mais comprendre*, voilà son message. ☺

VIEILLIR DANS LA SÉRÉNITÉ

Anselm GRÜN

Et si la vieillesse était une renaissance? Une voie qui conduit, à travers toutes les étapes de la vie, à la vraie vie, à la vie que même la mort ne peut détruire. La racine latine *alere*, «nourrir, faire pousser» nous rappelle que la vieillesse s'inscrit dans un mouvement positif qui consiste à devenir. Il ne s'agit pas d'un état statique, figé, mais d'une mise en route, d'une croissance qui dure toute une vie.

Mais comment bien vieillir? La nature, à travers le rythme des saisons, nous montre comment faire. Le printemps représente l'éclosion de la vie; l'été, sa plénitude; l'automne, la variété des couleurs, les récoltes; l'hiver enfin, le silence et le repos qui permettent le jaillissement d'une vie nouvelle. Ainsi, il en est du vieillissement comme d'un fruit que l'on voit mûrir avec plaisir, que l'on savoure, et qui en même temps enrichit les autres. [endos du livre. Éditions Médiaspaul].



Du *nouveau* sur notre *site Web*!



Véronique Martel

Conscientes de l'omniprésence de la technologie, les Missionnaires de l'Immaculée-Conception sont heureuses de vous annoncer le lancement de leur site Web amélioré. Étant déjà sur l'autoroute du Web depuis octobre 1999, les MIC ont décidé de mettre à jour leur site afin de vous donner accès à plus de contenu et de fonctionnalités. Nous avons amélioré l'accessibilité et la navigation à l'intérieur du site. Il vous sera donc plus facile de nous contacter, de vous renseigner sur notre fondatrice Délia Tétreault, d'en savoir plus sur nos missions ou de pouvoir nous

encourager dans nos projets. Notre compte *YouTube* personnalisé vous permettra aussi de visionner des heures de contenu exclusif. Vous pourrez y consulter nos archives, y lire l'éditorial de Sr Marie-Paule Sanfaçon, des extraits du dernier numéro. Vous pourrez même faire des commentaires sur les articles publiés dans la revue dans la section prévue à cette fin. Vous vous demandez qui sont ces collaborateurs si intéressants qui travaillent pour la revue? Consultez leur biographie et vous apprendrez tous les détails. Tout ça, et bien plus encore, sur notre site Web renouvelé. Il vous sera dorénavant plus facile de faire des dons à la communauté ou de vous abonner, grâce aux méthodes sécurisées de paiement. Vous voulez vous abonner, faites-le en ligne.

Dans un souci d'être à la fine pointe de la technologie, nous avons installé un code QR (*Quick Response* – Réponse rapide) à la dernière page des prochains numéros de la revue *Le Précurseur*. Après avoir numérisé le code QR (dont l'apparence est semblable à un code barre) à l'aide d'un téléphone de type « intelligent », vous serez automatiquement redirigés vers le site Internet des MIC.

À l'image du rêve de Délia, notre fondatrice, dans lequel les gerbes de blé se transformaient en têtes d'enfants des quatre coins du monde, nous avons opté pour une image représentant un champ de blé comme fond d'écran à toutes les pages du site.

Dès le début de l'été 2012, surveillez l'arrivée du site Web renouvelé des Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception. ☺

www.soeurs-mic.qc.ca



LAÏCITÉ: OUTIL DE PAIX SOCIALE? CHANCE POUR L'ÉVANGÉLISATION?

Micheline Laguë, m.i.c.

Le principe de la séparation de l'État et des religions définit la laïcité en même temps qu'il fonde la neutralité de l'État et de ses institutions à l'égard des religions ou de l'athéisme. Il ne lui appartient pas de se prononcer sur l'existence ou non de Dieu. Il ne doit pas s'immiscer dans le domaine des croyances spirituelles. La neutralité de l'État s'avère donc la condition nécessaire au respect du pluralisme religieux. La laïcité vise ainsi à préserver l'égalité de traitement des citoyens et des citoyennes et, par le fait même, offre le moyen le plus raisonnable pour garantir la paix sociale et la liberté de conscience de tous. L'avènement de la reconnaissance de la laïcité ne va pas sans l'émergence d'un ensemble de données sociologiques et philosophiques qui ont pris place dans le paysage des sociétés canadienne et québécoise. Comment s'y retrouver? À cette fin, est proposé un petit lexique qui, à sa façon, veut servir la cause de la paix sociale. Atteint-il le but entrevu? À vous d'en juger!

Réfléchir sur la laïcité en termes évangéliques c'est, d'une part, y trouver un enracinement dans la réplique de Jésus aux hommes venus le piéger: *rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu* (Lc 20,25) et, d'autre part, c'est adopter l'attitude du disciple: celle qui ne cesse d'apprendre à travers l'évolution des situations que vivent les êtres humains et les sociétés. Les disciples du Christ sont invités à saisir la chance offerte par la laïcité. Celle de remettre en question la manière de vivre leur foi, nommément en lien avec la liberté de conscience et le respect de l'autre dans son altérité, quelle que soit sa condition sociale, culturelle ou religieuse. Chance salutaire pour réviser sa foi personnelle et ecclésiale!

Photo: Farah François

Réseau MIC - formation à la vie chrétienne - Micheline Laguë, m.i.c., (2^e à g.) l'auteure de l'article

Photo : Marie-PauleSanfaçon, m.i.c.

PETIT LEXIQUE

Document réalisé par Micheline Laguë, m.i.c. - Journées provinciales MIC des 27 et 28 avril 2012

Culture(s) :

Tout ce qui contribue à développer l'être humain dans toutes ses capacités personnelles et communautaires. Mode de vie d'une société ou d'un groupe : manière collective de penser, de sentir et d'agir. S'acquiert, se développe, se transforme, se transmet. Traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe.

État laïque :

Institution humaine qui reconnaît que le pouvoir civil ne peut s'immiscer dans le domaine spirituel. La légitimité sociologique de son existence justifie son autorité et ses pouvoirs. Son statut : ni religieux, ni irréligieux mais a_religieux.

Humanisme :

Doctrine qui prend comme fin la personne humaine et son développement. Mouvement intellectuel européen du XV^es. fondé sur l'étude des langues et des littératures grecque et latine (faire ses humanités). Conception générale de la vie (politique, économique, éthique) basée sur la croyance du salut de l'être humain par les seules forces humaines. Langage courant : tout ce qui est humain par opposition à ce qui est inhumain, vouloir le bien de l'individu et de l'humanité.

Interculturalisme :

Ensemble des processus (psychiques, relationnels, institutionnels) mis en oeuvre par les interactions dans un rapport d'échanges réciproques entre des individus de cultures nationales différentes. Aussi entre des individus de diverses cultures générationnelles, sociales, professionnelles, philosophiques, religieuses, politiques, économiques, etc., cultures qui façonnent l'identité. Au Québec, modèle « bidirectionnel » qui reconnaît la légitimité pour une culture majoritaire de préserver les éléments essentiels de son identité tout en favorisant l'intégration d'éléments culturels autres en vue de promouvoir une culture commune.



Séance de travail

Photo : Marie-Paule Sanfaçon, m.i.c.



Vous avez des questions ?

Photo : Farah François

Laïcité :

Principe de séparation de l'État et des religions. Fonde la neutralité de l'État et de ses institutions à l'égard des religions ou de l'athéisme. Condition nécessaire au respect du pluralisme religieux.

Laïcisation :

Dissociation introduite entre le politique et la religion dans la régulation globale de la société (constitutions, droit coutumier, entre autres). Processus de l'aménagement des rapports entre l'État et les confessions religieuses conduisant l'instance politique à prendre son autonomie (s'autonomiser) par rapport aux normes religieuses. Résultat de l'action de rendre non confessionnelles des institutions publiques.

Multiculturalisme :

Coexistence au sein d'une même société, d'un même pays, de plusieurs cultures (niveau de la réalité concrète); prise en compte de la réalité multiculturelle par une législation gouvernementale (niveau politique). Diffère d'un pays à l'autre. Promotion du vivre et laisser vivre selon sa culture et sa religion qui a conduit le Canada à adopter, en 1988, une loi reconnaissant l'égalité des droits des identités religieuses et ethniques.

Pluralisme :

Système qui admet la diversité des opinions politiques, des références religieuses, des comportements culturels, sexuels, etc., sans chercher à imposer une norme. Fondement même de la démocratie qui exige notamment le pluralisme en matière de partis politiques.

Religion (s) :

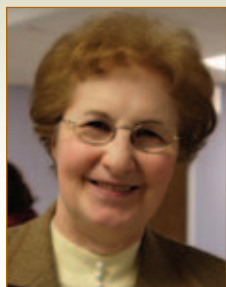
Relation de l'être humain avec le divin, le sacré. Reconnaissance par l'être humain d'un pouvoir ou d'un principe supérieur de qui dépend sa destinée et à qui obéissance et respect sont dus. Formes organisées: ensemble de croyances, de rites, de pratiques, de prières par lesquelles un peuple, une société ou une communauté, a coutume de se *relier* à Dieu, à la divinité, ou au sacré et de *relire* l'histoire de la transmission de sa foi.

Sécularisation :

Processus historique de la perte de l'influence sociale et culturelle des institutions religieuses sur les institutions de l'État. La religion n'est plus le cadre normatif orientant les conduites et la vie morale de l'ensemble de la société.

Craindre ou comprendre?

Laïcité, accommodements raisonnables, catéchèse en dehors des écoles, crucifix au Parlement, signes religieux, voilà des thèmes reliés au concept de laïcité et qui font dépenser, dans notre Québec, autant d'encre que de salive. Et pourtant, la laïcité n'est pas un phénomène nouveau : nous sommes encore une jeune nation, nous suivons derrière, mais nous avons la chance de pouvoir profiter de l'expérience de bien d'autres pays, expérience qui a marqué l'Histoire et qu'on ne pourrait qualifier d'imitable, car nous vivons dans un tout autre contexte.



Louisa Nicole, m.i.c.

PETIT CLIN D'ŒIL SUR L'HISTOIRE

On peut affirmer que la France, avec sa Révolution, est le chef de file de la laïcité. Jusqu'en 1789, la France était gouvernée par une monarchie absolue et de droit divin matérialisé par le sacre du roi avec l'huile de la sainte ampoule; la monarchie était, de ce fait, étroitement liée à l'Église catholique. Cette dernière se mêlait fort des affaires de l'État et celui-ci s'arrogeait aussi des droits sur l'Église : certains souverains allèrent même jusqu'à nommer eux-mêmes les évêques et les abbés.

De 1789 à 1792, on assiste, en France, à la chute de l'Ancien Régime monarchique et à son abolition marquant en même temps la fin des privilèges ecclésiastiques et l'affirmation des principes universels de la liberté de conscience et de l'égalité des droits exprimés dans la *Déclaration des droits de l'homme*. En 1871, la Commune de Paris vote un décret de séparation de l'Église catholique et de l'État et, en 1905, cette séparation s'étend à toutes les Églises, à tous les cultes.

En Turquie, depuis 1920, la laïcisation de l'État a été progressivement imposée en éliminant l'islamisme de la sphère politique. C'est un laïcisme de contrôle de l'islamisme.

L'ÉNIGMATIQUE JAPON!

Ce pays où j'ai œuvré a aussi son histoire de laïcité. «La voie des dieux», telle est la traduction littérale de «shinto» ou «shintoïsme» la religion longtemps dominante au Japon. Depuis 1889, la Constitution du Grand Empire japonais fondait le statut de l'Empereur sur le mythe shintoïste selon lequel la longue dynastie des empereurs japonais descend de la déesse du Soleil: AMATERASU. Le shintoïsme était alors reconnu comme religion d'État et ses temples entretenus par l'État. Certes, la Constitution de 1889 reconnaissait la liberté religieuse, mais le shintoïsme d'État obligeait tous les sujets japonais à le pratiquer et contrôlait sévèrement ceux qui mettaient en cause la divinité de l'Empereur comme les chrétiens

et certaines sectes shintoïstes. Ce courant donna également naissance à une idéologie nationaliste selon laquelle le Japon, étant une nation guidée par le descendant de la déesse AMATERASU, devait nécessairement dominer ses voisins. D'où l'ultranationalisme et le militarisme japonais. On utilisait la vénération de l'Empereur pour exalter le patriotisme du peuple et légitimer l'invasion de la Mandchourie en 1931, de la Chine en 1932 et la guerre du Pacifique en 1941.

En 1945, les bombes atomiques lancées sur Hiroshima et Nagasaki contraignent le Japon à capituler. De 1945 à 1952, le Japon est gouverné par le Grand Quartier Général présidé par le Général MacArthur.

DU SHINTOÏSME À LA LAÏCITÉ

Pour les alliés et le Général MacArthur, démocratiser le Japon allait de pair avec la séparation de la religion et de l'État. Rapidement, le shintoïsme est éliminé de l'école publique. Dans son discours du 1^{er} janvier 1946, l'empereur Hirohito renonce à ses prérogatives divines mettant ainsi fin à l'impérialisme d'avant-guerre. La Constitution de 1946 proclame la souveraineté du peuple et institue une monarchie parlementaire. L'Empereur est dessaisi de ses pouvoirs personnels et devient le symbole de l'unité du peuple. La Constitution affirme la laïcité de l'État et contient des dispositions très nettes visant à séparer le religieux du temporel. L'article 20 de la Constitution garantit la liberté de croyance pour tous et stipule qu'aucune organisation religieuse ne peut recevoir de privilège quelconque de l'État, ni exercer une autorité politique. Nul n'est contraint de participer à aucun acte, rite, culte, aucune cérémonie ou pratique religieuse. L'État et ses fonctionnaires doivent s'abstenir de l'enseignement religieux et de tout autre activité religieuse. Les fonds publics ou autre bien d'État ne peuvent être dépensés ou utilisés pour l'usage, le bénéfice ou le maintien de toute institution ou association religieuse ou pour les œuvres charitables, éducatives ou bénévoles échappant au contrôle de l'État.

Bien que sévère, cette affirmation du principe de laïcité ne signifie pas pour autant l'hostilité à l'égard des religions et des Églises au Japon : elle garantit la liberté de toutes les religions. Et même les Écoles de Mission à partir des années 70 sont subventionnées par l'État à condition de se plier aux normes du Département de l'Éducation pour les programmes scolaires. Étant librement choisi par les parents des élèves, l'enseignement religieux y est toléré.

La laïcité ne serait-elle pas un facteur de paix pour les sociétés?

AVANTAGES D'UNE SOCIÉTÉ LAÏCISÉE

En France, c'est malheureusement dans un esprit antireligieux que fut élaborée la loi sur la laïcité. Pour le Japon, il en fut tout autrement : c'est une laïcité imposée. Mais grâce à ce principe et à la démystification de l'Empereur, le Japon a pu connaître une ère de paix et de prospérité. On dit parfois que le Japon est devenu le Centre commercial des religions. En effet, elles foisonnent, se vivent dans l'harmonie et, surtout, aucune d'entre elles ne peut imposer ses lois au gouvernement.

Également en France, à long terme, la laïcité fut reconnue comme globalement bénéfique non seulement pour l'Église catholique qui avait gagné en indépendance, mais aussi pour les autres confessions religieuses qui se voyaient attribuer une place égale à la sienne dans la société et les lieux de culte également subventionnés. En Turquie, la lutte contre l'islamisme resurgissant, se poursuit toujours.

Depuis deux siècles, la laïcité est au cœur des changements dans la vie civile de beaucoup de pays et suscite des débats importants. La laïcité ne serait-elle pas un facteur de paix pour les sociétés? ∞

¹ Un lieu de pèlerinage japonais -
Photo: Junzō Kitao

² Festival de Shanta - Rituel Shinto
Photo: Keizō Kaneko



Le processus de laïcisation au Québec. *Un peu d'histoire...*



Louise Melançon est docteure en théologie de l'Institut catholique de Paris. Elle a enseigné pendant 29 ans à la Faculté de théologie de l'Université de Sherbrooke. Cofondatrice de *L'Autre Parole*, elle s'est particulièrement intéressée aux questions féministes en théologie et en éthique.

Louise Melançon, théologienne

Paulette Gagné, m.i.c.
Louise Melançon
Céline Gauvin, m.i.c.
Lise Tremblay, m.i.c.
Membres de l'Association
religieuse du droit des
femmes « ARDF ».
Photo: M.-P. Sanfaçon, m.i.c.

Le mot *laïc* (laos) vient du vocabulaire ecclésiastique, en opposition à celui de clerc : il réfère donc à la délimitation des pouvoirs à l'intérieur de l'Église. C'était l'époque du régime de la « chrétienté », en Occident, où il n'y avait pas de séparation entre les pouvoirs religieux et civil. Après la Révolution française, le mot *laïque* sera récupéré pour désigner *le peuple dans son ensemble*, en dehors de toute référence religieuse. Plus qu'une question linguistique cependant, la laïcité renvoie à la naissance de la modernité, au moment où, en Europe, les sociétés comme les individus réclamaient leur autonomie par rapport à tout pouvoir qui voulait s'imposer. En France, c'est en 1905 qu'une loi décréta la laïcité de l'État. Une société est donc globalement laïque quand il y a séparation des pouvoirs entre l'État et les Églises ou religions : la neutralité religieuse de

l'État protège ainsi la liberté de conscience, la liberté de religion. Elle promeut aussi l'égalité pour tous. Il est illusoire cependant de considérer la laïcité sans tenir compte du contexte historique, social et culturel. Il y a plusieurs manières de vivre la laïcisation, selon les sociétés, leur culture, leurs pratiques sociales, etc. Pour ce qui est des femmes, il faut dire qu'elles ont dû faire elles-mêmes le chemin de revendiquer leurs droits à l'égalité avec les hommes : au départ, la *Déclaration des droits de l'homme* ne les incluait pas. L'histoire de la Nouvelle-France a commencé au XVII^e siècle sous le régime de la chrétienté. Le projet d'*évangélisation* des missionnaires s'adressait aux Amérindiens considérés comme des *païens*, même s'ils avaient leur spiritualité. Puis la venue des Anglais protestants apportera déjà une couleur de diversité religieuse aux colonies. Lors de la Conquête britan-

nique, en 1760, commence une histoire de coexistence et de tolérance entre les catholiques et les protestants, comme le partage des Églises.

L'Acte de Paris, en 1763, établit la liberté de culte. En 1791, lors de la division du Haut et du Bas-Canada, un article de la Constitution défend à des membres du clergé, catholiques ou anglicans, de se faire élire : petit indice de laïcité. Le projet de constitution des Patriotes, dont la révolte en 1834 sera durement réprimée par les Anglais, soutenus d'ailleurs par les chefs de l'Église catholique, incluait la laïcité. Après l'Acte d'Union de 1840, le clergé catholique profite de la faiblesse de la bourgeoisie pour imposer ses vues et collaborer avec les Anglais, obtenant ainsi des avantages et des droits. Mais en 1867, dans la Constitution du Canada, il n'est pas fait référence aux Églises, ni mention de Dieu.

Un siècle plus tard, au Québec, après la mort de Duplessis en 1959, le Parti libéral arrive au pouvoir et instaure l'État moderne du Québec : transfert des institutions religieuses, écoles, hôpitaux, mise sur pied des ministères, dont celui de l'Éducation (1964), rapport Parent, la fondation des cégeps... C'est le début de la « Révolution tranquille ». Par la suite, les changements viendront des mouvements sociaux, des étudiants, des syndicats et du mouvement des femmes. En 1975, l'Assemblée nationale adopte la *Charte des droits et libertés de la personne*. Au cours des années 80-90, l'aspect confessionnel des écoles devient un sujet de débat intense. Depuis la Constitution de 1867, il y avait un système d'écoles catholiques et protestantes. L'arrivée des immigrants de traditions religieuses autres rend cette situation invivable. Après le rapport Proulx en 1999, l'Assemblée nationale crée des commissions scolaires linguistiques. Pour y arriver, le Parti québécois au pouvoir utilise la clause dérogatoire par rapport à la *Charte des droits et libertés*. Cependant, l'enseignement confessionnel continue. Finalement, en 2005, le gouvernement décrète la fin de l'enseignement confessionnel dans les écoles pour le remplacer par l'enseigne-

ment culturel des religions. Ce sera le *cours d'éthique et de culture religieuse*.

Dans les années qui ont suivi, des faits rapportés par les médias, concernant des « accommodements raisonnables », ont provoqué des réactions en chaîne, chez des individus ou des groupes. Aussi en 2007, le gouvernement décrète la formation de la Commission Bouchard-Taylor. Des citoyens et citoyennes ont présenté des mémoires, et sont venus, dans diverses régions, prendre la parole. Il en est ressorti, dans l'ensemble, l'affirmation et l'attachement à l'égalité entre les hommes et les femmes, ainsi qu'une perception de « menace » concernant leur identité nationale, québécoise. Le rapport de cette Commission a été déposé en 2009 : il proposait, en gros, une « laïcité ouverte ». Ce qui amena bien des réactions, dont celle du *Conseil du statut de la femme* qui disait craindre une trop grande liberté pour les religions et, en plus, pointa l'absence de l'égalité entre les femmes et les hommes comme valeur collective du Québec. Et le CSF réclamera une Charte de la laïcité.

Les Québécoises ont gagné leurs droits de haute lutte, depuis 60 ans, comme l'a fait remarquer l'historienne Micheline Dumont, même si la séparation des Églises et de l'État, au Canada, date du XVIII^e s., l'égalité de droit des femmes avec les hommes n'était pas acquise. Même les Patriotes, grands défenseurs de la laïcité, ont privé les femmes de leur droit de vote. De même, lors de l'établissement du Code civil du Bas-Canada, en 1866, les femmes mariées demeurèrent sous le code Napoléon et de la *common law* qui avaient inspiré davantage les juges et avocats.

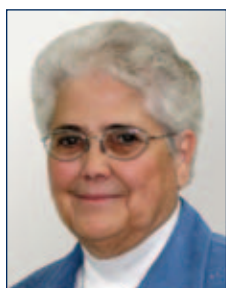
Au-delà de leur divergence de vues sur les stratégies, les groupes de femmes s'accordent pour reconnaître et dénoncer le fait que les religions patriarcales ont opprimé les femmes et continuent de le faire pour une bonne part. En plus, elles s'accordent sur la nécessité d'un État laïque qui assure la reconnaissance de l'égalité des femmes et des hommes dans la société. ♡

POUR ALLER PLUS LOIN :

MELANÇON, Louise,
L'avortement dans une société pluraliste, Éd. Paulines,
Médiaspaul, 1993

Coeurs en liberté

Dans notre monde, dans notre peuple en quête de sens, en recherche inconsciente de ses racines, il importe de repérer, à travers les âges, les personnes qui, sans se remettre en question, sont devenues de vraies boussoles, tellement leur cœur si généreux leur a fait prendre des engagements les plus variés. Ce sont des cœurs en liberté, des cœurs qui engendrent sur leur passage un goût de vivre à la façon de Jésus qui déclare: Je suis venu pour qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient en abondance (Jn 10,10). Ces personnes qui nous rejoignent nous parlent de liberté.



Léonie Therrien, m.i.c.

LIBERTÉ DE RÊVER...

Oui, c'est important un rêve. Robert Lebel situe très bien sa portée quand il chante à l'occasion du centenaire de notre Institut, en 2002: *Un rêve, c'est un rêve, mais c'est aussi peut-être les premiers mots d'une lettre où s'écrit l'avenir; un rêve, c'est un rêve, mais c'est aussi peut-être comme une porte entrouverte qui laisse entrer l'avenir.*

C'est ainsi qu'en 1902, notre Vénérable Fondatrice, Délia Tétreault, a vu son rêve d'enfant (un grand champ de blés dont les épis se sont transformés en têtes d'enfants) devenir réalité en conscientisant toujours davantage, au gré de ses expériences apostoliques, que ce rêve lui révélait sa mission: fonder une communauté qui irait porter la Bonne Nouvelle de l'amour inconditionnel de Dieu chez ceux qui ne le connais-

sent pas, engendrant ainsi des enfants bien-aimés du Père. Combien de femmes de chez nous se sont reconnues dans ce rêve, se sont mises à rêver à leur tour et sont parties, pour la vie, vers une terre inconnue, la lointaine Chine d'alors. C'était en 1909. *L'avenir de l'Institut commençait à s'écrire, la porte s'entrouvrait sur l'avenir.* La première communauté essentiellement missionnaire d'origine québécoise donnée à l'Église portait les fruits de son rêve. Comme quoi, un rêve venu de l'Esprit a une résonance d'engagements.

LIBERTÉ D'OSER...

C'était en 1840, Rosalie Cadron-Jetté, veuve depuis 1832, décide de consacrer sa vie en osant venir en aide aux mères célibataires, objets de jugement défavorable et de rejet par la société de l'époque. Sa mère, Rosalie Roy, était sage-femme; il y avait donc une préparation de longue date chez Rosalie pour s'aventurer ainsi auprès de ces jeunes filles en sérieuses difficultés. Il devint évident qu'il fallait un gîte pour ces femmes. Alors, c'est dans le grenier d'une maison auquel on accède de l'extérieur par une échelle, que se retrouvent ces filles en quête de protection et d'affection. Peut-on imaginer les difficultés rencontrées? Ce qu'il en fallait d'audace pour tenir dans les tempêtes médiatiques de l'époque! Heureusement, il y eut aussi des sympathisants. On arriva à trouver des fonds pour favoriser une meilleure qualité de vie. D'autres femmes, interpellées par cette œuvre, se joignirent à Rosalie et, en 1848, fut fondée la communauté des Sœurs de Miséricorde, première institu-



tion de ce genre au Canada. Rosalie prit le nom de Mère de la Nativité. Avec un cœur si maternel, pouvait-il en être autrement? Voilà les fruits d'une liberté qui ose.

LIBERTÉ DE CROIRE EN L'IMPOSSIBLE...

Qui ne connaît l'histoire d'Alfred Bessette, notre saint Frère André, et son projet dans le boisé au pied du Mont-Royal, boisé qui le fascinait quand il était portier au collège Notre-Dame, car il voyait grand. Il y voyait un oratoire pour son grand ami saint Joseph. Un oratoire où il pourrait aider les gens à prier saint Joseph, aider les pauvres, les malades; un lieu où ensemble on pourrait se recueillir, adorer, intercéder. Mais ce terrain, il fallait l'acheter. Et il n'était pas à vendre. Rien à faire, notre portier croit et prie. La communauté d'Alfred Bessette, les Frères de Sainte-Croix, souhaitait l'acquérir. La vente se produisit en 1904. Alors, une demande est aussitôt faite : *Puis-je avoir un petit morceau de terre? C'est pour bâtir une petite chapelle à saint Joseph.* Le oui donné à ses exigences; il faut voir à défrayer les coûts. Qu'à cela ne tienne, saint Joseph s'en occupera et l'œuvre commence. La petite chapelle voit le jour, elle s'agrandit au fil des ans, s'agrandit, et s'agrandit encore, et 1967 verra la construction de sa basilique terminée. Et voilà qu'à Montréal se trouve le plus grand sanctuaire mondial dédié à saint Joseph. Et voilà aussi que ce sanctuaire, au fil des ans également, devient un reflet de la société québécoise dans sa diversité culturelle. En effet, depuis plusieurs années, on y voit se retrouver ensemble dans une atmosphère de paix et de prière, des gens, des familles de diverses origines ethniques et de diverses confessions religieuses. De cette impossible réussite a jailli un imprévisible être-ensemble-en-l'Esprit. Surprise de Dieu!

LIBERTÉ DE PROPOSER JÉSUS-CHRIST...

Les bouleversements qui secouent la société québécoise en quasi rupture avec ses racines chrétiennes depuis plusieurs décennies posent question : comment exprimer notre foi, aujourd'hui? La liberté intérieure expérimentée en fréquentant Jésus par l'écoute de Sa Parole, engen-



¹ Rêve de Délia

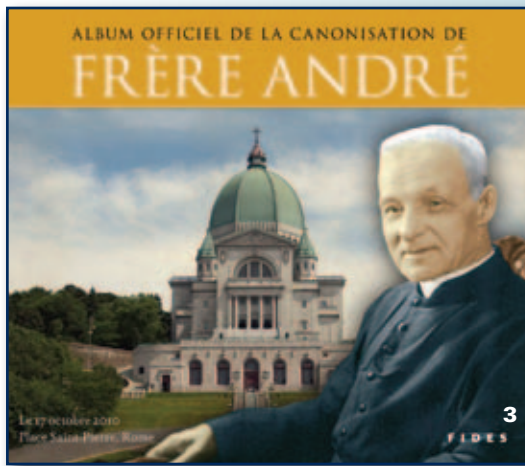
² Rosalie Cadron-Jetté, fondatrice des Sœurs de Miséricorde

Photos: M.-P. Sanfaçon, m.i.c.

³ Album officiel de la canonisation de Frère André.

Le 17 octobre 2010, Place Saint-Pierre, Rome, Montréal, Éditions Fides, 2010, 208 p.


Photo: Éditions Fides



De cette impossible réussite a jailli un imprévisible être-ensemble-en-l'Esprit. Surprise de Dieu!



dre souvent cette souffrance du cœur que Jésus exprimait à la Samaritaine (Jn 4) : *Si tu savais le don de Dieu.* Et suite à son enseignement, la Samaritaine de demander : *Seigneur, donne-moi de cette eau, que je n'aie plus jamais soif.* Ce vécu relationnel de Jésus est inspirant. Comme Lui, sous la mouvance de son Esprit, au gré de nos rencontres fortuites, il arrive que l'on découvre parfois une recherche non exprimée de Dieu. Proposer alors la personne de Jésus et son évangile a bien des chances d'être le chemin libérateur qu'a connu notre Samaritaine. Ça, c'est être missionnaire chez nous.

Gratitude à ces CŒURS EN LIBERTÉ, véritables sources d'amour dans toute société, quelle que soit la teneur de sa laïcité. 

Carrefour d'entraide

Après le tremblement de terre de 2010 en Haïti, plusieurs femmes ont tout perdu et ne pouvaient plus assurer la subsistance de leur famille. Les Sœurs de Sainte-Croix, missionnaires depuis de nombreuses années dans ce pays, ont vu la misère et le désœuvrement de ces femmes.



Marie-Paule
Sanfaçon, m.i.c.

¹ Petites-Mains de Montréal

^{2,3} Petites-Mains d'Haïti

Photos: MIC

Sr Réjeanne Charest, c.s.c., originaire de St-Flavien, Québec, connaissait l'organisme Petites-Mains, un atelier-école de Montréal dont le rôle est d'initier les femmes immigrantes à la couture. Sr Réjeanne a nourri le projet d'ouvrir un centre analogue à Blue Hills, près de la Fossette, dans la commune du Cap-Haïtien.

FRAPPER À LA PORTE

Parfois on hésite à frapper à une porte, mais une fois qu'on l'a fait, pourquoi ne pas continuer? C'est ce que Sr Réjeanne a fait. En 2009, les Sœurs de Sainte-Croix ont inauguré ce projet d'atelier-école de couture industrielle en Haïti. Donner aux femmes de ce pays un moyen de gagner leur vie est devenu une préoccupation urgente depuis le séisme de 2010. L'atelier-école, fruit d'un partenariat entre les Sœurs de Sainte-Croix et Petites-Mains de Montréal, a ouvert ses portes en octobre 2011. Les deux partenaires ont demandé de l'aide à CENTRECH qui leur a envoyé une douzaine de machines à coudre industrielles. Puis, Sr Réjeanne a voulu s'adjoindre les services d'une personne d'expérience dans ce domaine pour l'épauler. Par chance, elle a rencontré Sr Yolande Laroche, m.i.c., originaire également de St-Flavien, qui travaille comme bénévole à Petites-Mains de Montréal depuis plusieurs années. Sr Réjeanne a donc demandé à Sr Yolande si elle pouvait lui prêter main-forte afin de former les femmes haïtiennes à la couture et développer un réseau pour alimenter la petite entreprise.

Après quelques pourparlers entre les deux communautés religieuses, Sr Yolande, ancienne missionnaire en Afrique, boucla ses valises et s'envola pour Haïti. À peine arrivée dans son nouveau milieu, elle se

sentit chez elle autant avec les Sœurs de Sainte-Croix qu'avec le peuple haïtien. Elle rayonnait de la joie du missionnaire de se faire tout à tous. Rapidement, Sr Yolande se mit à l'œuvre et partagea ses connaissances dans ce domaine. Elle forma des monitrices, enseigna comment entretenir et réparer les machines à coudre et essaya de trouver des débouchés qui rapporteraient un peu d'argent aux ouvrières. Tout un défi!

Contenu du programme d'initiation :

- Connaître le nom des pièces de la machine
- Apprendre à entretenir la machine
- Enfiler correctement
- Apprendre à opérer la machine en suivant une ligne droite, à soulever le pied-de-biche, à passer de l'avant à l'arrière
- Apprendre à dessiner, à mesurer en pouce et en centimètre
- Apprendre à couper le tissu, commencer à coudre (faire un échantillon)
- Confectionner des pièces simples au début et, avec le temps, devenir de véritables spécialistes.

Le pays a souffert et a perdu une grande partie de sa main-d'œuvre qualifiée et ce, dans presque tous les domaines. Avec ses compétences, Sr Yolande essaie d'y remédier. Voici ce qu'elle nous écrit :

À Petites-Mains d'Haïti, le travail va bon train. En fin de semaine, je suis allée à Port-au-Prince magasiner avec un professeur : achat de tissu, fil, fermeture éclair, élastiques, etc. Un premier groupe de femmes préparent leur bal de fin d'année pour le premier avril. Elles font présentement leur costume : maillot genre T-shirt et jupe noire. Elles en sont très fières. Nous les garderons un mois de plus, car elles trouvent qu'elles n'en savent pas

Donner aux femmes de ce pays un moyen de gagner leur vie...

assez pour aller travailler. Elles feront un petit défilé de mode pour montrer les vêtements qu'elles ont confectionnés.

La semaine dernière, nous sommes allées à Ouanaminthe visiter une manufacture située près de la frontière entre Haïti et la République Dominicaine. Environ 7000 personnes y travaillent. De la couture, là, il y en a... Très intéressant pour les femmes. Quel contraste avec nos sept femmes! Le parc industriel, qui se construit près de chez nous, doit ouvrir bientôt et nous apportera peut-être plus de candidates et de débouchés. Nous verrons bien...

PROMESSE D'AVENIR

Le ton de sa lettre montre bien la joie de Sr Yolande pour ce projet novateur. Les sœurs prévoient un deuxième stage de formation à Montréal pour deux enseignantes et quatre mécaniciens ou mécaniciennes qui s'occuperont de l'entretien des machines à coudre. Le centre espère recevoir douze autres machines de CENTRECH. Les ouvrières pourront donc confectionner, dans un premier temps, les uniformes de toutes les écoles dirigées par les Sœurs de Sainte-Croix et peut-être même ceux de toutes les écoles du département du Nord. Ce serait fantastique!

Avec ces nouvelles machines, l'atelier-école pourra assurer sa survie économique, offrir des services plus diversifiés et fournir des produits d'excellente qualité au parc industriel. En outre, l'organisme Petites-Mains de Montréal, considère déjà Petites-Mains d'Haïti comme une filiale étrangère et est prêt à lui envoyer du travail.

Ce carrefour d'entraide promet et permet une vie plus harmonieuse à toutes les familles dont la femme travaille à Petites-Mains. L'expression Petites-Mains signifie des mains habiles, spécialement en couture. Cette œuvre fut fondée en 1994, à Montréal, par Sr Denise Arseneault, sœur de Sainte-Croix. Les Missionnaires de l'Immaculée-Conception sont heureuses de participer à cette œuvre de bienfaisance qui encourage la promotion des femmes. Une belle initiative durable! ☺



Rendez-vous d'Éternité

Les séparations d'ici-bas sont des rendez-vous pour l'éternité. — Délia Tétreault



Simone Frigon, m.i.c. - Sœur Marie-Théotime (1921-2012), Dunham, Québec

Née à Dunham, petite campagne des Cantons-de-l'Est, selon son expression, Simone, telle une petite fleur des champs, a su fleurir là où elle était transplantée. Ouverte à la prière dès son jeune âge ainsi qu'à l'appel missionnaire de la revue *Le Précurseur*, elle réalisa son rêve à 21 ans et, le 1^{er} février 1942, entra au noviciat de Pont-Viau. Sept ans plus tard, en 1949, elle allait embellir la terre japonaise. Pendant 40 ans, elle releva avec foi, zèle, douceur et charité les défis de l'adaptation et des services communautaires. MERCI, Simone, d'avoir si bien fleuri dans le jardin des MIC.



Marguerite Julien, m.i.c. - Sœur Saint-Julien (1913-2012), St-Augustin, Québec

Après une enfance heureuse et quelques années d'enseignement, Marguerite entra au noviciat en 1934. La guerre retarda son départ en mission mais, en 1949, elle faisait partie du premier groupe de MIC arrivé à Mirebalais, en Haïti. Elle écrivait : « *J'ai essayé d'être une fille authentique de Délia Tétreault en transmettant son esprit à mon peuple d'adoption, tellement sympathique, où je me suis toujours sentie chez moi.* » Elle se fait tout à tous dans une multitude de services jusqu'à son retour au pays, en 1988. Excellente professeure, compagne joyeuse, pleine de vie et d'humour, sereine jusqu'au bout de sa longue vie, Sr Marguerite est décédée le 12 février 2012.



Lucille Prévost, m.i.c. - Sœur Saint-Eustache (1919-2012), Saint-Eustache, Québec

Comme son nom l'indique, Lucille fut un être de lumière. Première fille à la suite de six garçons, le foyer Prévost est comblé en ce 19 février 1919. Lucille grandira dans un climat de grande foi. À 22 ans, son goût prononcé pour la vie la fera opter pour le don d'elle-même à la cause missionnaire. Au Japon pendant 40 ans, elle saura allier tâches domestiques et apostolat auprès des malades, des handicapés, des prisonniers. Les jeunes sont rejoints par sa joie, son dynamisme de vie et sa spontanéité à proposer Jésus et Marie. Elle a été ce que le monde cherche : un témoin véritable et passionné.

Un abonnement au Précurseur... pour semer la joie et l'espoir !

Je m'abonne Je me réabonne J'abonne un(e) ami(e)

Canada 1 an: 12\$ États-Unis 1 an: 18\$US

À l'étranger 1 an: 25\$ CAN

*Veuillez libeller votre chèque à l'ordre de : **Le Précurseur***

Nom : _____ Numéro d'abonné _____

Adresse : _____ App. : _____

Ville : _____ Province/Pays : _____

Code postal : _____ Tél. : () _____

INFORMATIONS :

(450) 663-6460, poste 5305
expedition@pressemic.org
www.soeurs-mic.qc.ca



POSTER À :

LE PRÉCURSEUR
120, place Juge-Desnoyers
Laval (Québec)
Canada H7G 1A4

Terre Sainte 2012

Sur les pas de Jésus

du 13 au 23 septembre 2012



SEL+LUMIÈRE



Visitez la Terre Sainte avec **Robert Lebel**, prêtre, guide spirituel et chansonnier ainsi que Dinh Khôi Vu, réalisateur-journaliste à Sel et Lumière.

L'itinéraire unique a été conçu par le père Thomas Rosica, csb Spiritours** et Guiding Star, experts en pèlerinages en Terre Sainte.

Réservez votre place dès aujourd'hui

seletlumieretv.org/pelerinages

1-888-302-7181 poste 250

* 3 599 \$ par personne incluant : vols internationaux, hébergement en occupation double, transport local, visites, 2 repas par jour, toutes les taxes (incluant taxes d'aéroport et taxes du fonds d'indemnisation de l'OPC). Prévoir un supplément en occupation simple de : 560\$

** (Spiritours détenteur d'un permis du Québec - www.spiritours.com)

3 599\$*

par personne taxes incluses
Tarif sans les vols :
2 449 \$



ALAIN LAMONTAGNE, D.D.
DENTUROLOGISTE



**Fabrication et réparation
de prothèses dentaires**

3168, boul. Cartier
Chomedey, Laval (Qc)
H7V 1J7

Tél.: (450) 682-0907

Bureau jour et soir



**ASCENSEURS
PIONIER**

Marco Hébert

Vice-président, Entretien et réparation

433, rue Bourque,
Le Gardeur (Québec) J5Z 5A2
Tél. : (450) 582-8922
Télé. : (450) 585-8136

marco.hebert@ascenseurspionier.com
www.ascenseurspionier.com



**N'oubliez pas la campagne de financement 2012
de MISSION CHEZ NOUS...**

Consultez notre dépliant annexé ou communiquez avec nous
au **418 647-6440** ou **1 888 280-6440**





Illumine-nous

**O Dieu Éternel,
aide-nous, dans nos diversités,
à découvrir un terrain
d'entente véritable,
un espace de résonance commune,
où chacun devienne recevable,
où chacun s'augmente,
en se comprenant de l'intérieur.**

**Illumine-nous, dans cette
rencontre des intériorités,
sans se mentir à soi-même,
dans la franchise de regard,
et au contact nécessaire des
plus démunis.**

**Mets-nous debout,
pour que dès aujourd'hui (...),
nous vivions le « quasi sacrement
d'une entente confiante entre
nous ».**

(Prier, no 236)

